

Conférence téléphonique entre le recteur et les fédérations de parents d'élèves de l'académie de Créteil le 28/05/2020

Monsieur le Recteur,
Madame Sylvie Thirard
FCPE , 93, 94, 77
UNAPP 77,94
PEEP, 94,

Le recteur a débuté son intervention en souhaitant apaiser les tensions qu'il y avait pu avoir au cours des deux précédentes réunions.

Examen :

Le recteur a rappelé que l'oral du bac de français avait été supprimés. Il a précisé que le ministère avait publié une série de textes précisant le régime de tous les examens à l'exception du bac professionnel. Les notes retenues seront celles du 1^{er} et 2^{ème} trimestre brutes sans modification. Le livret scolaire devra être rempli avec bienveillance pour permettre aux commissions d'harmonisation de pouvoir tenir compte des éléments qui seraient plus favorables aux élèves. Le livret est ainsi le vecteur idoine pour souligner les difficultés d'un élève dont les notes pendant l'année auraient été minorées parce qu'il ou elle n'a pu bénéficier de la mise en place du tiers temps qu'il ou elle aurait eu à l'examen. Pour les élèves appartenant à des établissements qui ont l'habitude de sous-noter pendant l'année, c'est également la commission d'harmonisation qui sera chargée de relever les notes. Le recteur sera attentif à ce que les taux de réussite au bac 2020 soient équivalent dans chaque lycée à ceux obtenus l'an dernier.

Des points sont fait régulièrement avec les chefs d'établissements et les parents sont invités à faire remonter toutes les difficultés rencontrées concernant la prise en compte des notes (NB- la situation d'Emond Rostant à Villepinte par ex).

Les situations individuelles pouvant être très complexes, le rectorat a d'ores et déjà mis en place un Numéro vert 0800 08 12 21 « Allo examen » destiné à répondre pour tous les cas particuliers et plus généralement à toutes les inquiétudes des familles. Le recteur n'a ainsi pas pu se prononcer de façon générale sur la situation des élèves qui n'auraient eu de note que sur un seul trimestre, les redoublants etc....

Masques :

Les lycées ont bien reçu une dotation destinée aux élèves. Le rectorat fera d'ailleurs un rappel à l'ensemble des établissements du secondaire pour rappeler que les parents n'ont pas à fournir de masques et que ceux-ci ne peuvent pas faire partie de la

liste des fournitures de la rentrée. En cas de difficulté, les fédérations sont invitées à signaler les problèmes au à la DSDEN

Préparation du rattrapage :

Contrairement à l'impression donnée par la publication de certains textes, les lycées sont bien autorisés à accueillir en petits groupes les élèves ayant besoin de préparer le rattrapage. Le recteur a confirmé lui-même cette information aux chefs d'établissement.

Conseils de classe :

Le recteur a indiqué avoir rappelé une fois de plus au chef d'établissement que les parents et les délégués élèves devaient pouvoir siéger, idem pour les conseils d'administration. La FCPE a insisté sur la nécessité d'horaires compatibles avec la reprise du travail. À noter que dans le 77, un chef d'établissement a limité le nombre d'élus parents au nom du protocole sanitaire. Toutes les difficultés sont à signaler au DASEN.

Commissions d'appel

Elles auront lieu en présentiel, le rectorat ayant jugé la manutention des dossiers impossible à mettre en œuvre en distanciel.

Le recteur essaie de faire tenir le calendrier initial d'AFLENET en dépit de la réticence de certains chefs d'établissement afin qu'il n'y ait pas de problème d'inscription à la fin de l'année scolaire.

Reprise des cours en primaire :

Le recteur s'est félicité de la progression du nombre de réouvertures d'écoles même s'il a bien noté les difficultés persistantes que nous lui avons signalées (Villepinte, Auber, Stains et Aulnay notamment). Il a également noté avec satisfaction la vingtaine de conventions signées ou en cours de signature pour la mise en place des 2S2C (santé, sport, culture, citoyenneté) et donné Vincennes en exemple. Il a convenu que lorsque les capacités d'accueil étaient atteintes cela impliquait une rotation des élèves sur deux jours ou sur une semaine mais ne voit pas de solution.

Préparation de la rentrée :

Le rectorat prépare une rentrée normale mais saura s'adapter si la crise sanitaire l'exigeait. Sur interpellation de la Peep il a confirmé que les établissements devaient bien fournir la liste des coordonnées de parents aux fédérations. (NB nous vous invitons à diffuser largement cette information auprès de vos conseils locaux et de

faire les demandes qui s'imposent auprès de vos établissements afin dès à présent une liste à jour – même sil faudra l'actualiser à le rentrée).

Information des parents des cas de COVID

Plusieurs fédérations ont déploré ne pas être systématiquement mises au courant des cas de COVID dans les établissements. Le recteur a confirmé que les chefs d'établissement ou l'IEN devait faire une information au parents tout en soulignant que la détection d'un cas covid n'entraînait plus systématiquement la fermeture de l'école, la décision étant prise au cas par cas par l'ARS.

Divers :

- Sur interpellation de la FCPE 77, le recteur a reconnu les difficultés de la gestion des passerelles entre lycée général et agricole et la nécessité de revoir le processus pour l'an prochain.
- Remboursement des voyages : les abondements prévus par le ministère sont encore à l'étude. Le rectorat va refaire le point avec les établissements qui pourraient être en difficultés de façon à ce que les remboursements des familles puissent être faits.

Prochaine réunion le 11 ou 12 juin.